



NANCY BÉLANGER, COMMISSAIRE AU LOBBYING

COMITÉ PERMANENT DE L'ACCÈS À L'INFORMATION, DE LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS ET DE L'ÉTHIQUE

2021-05-14

MOT D'OUVERTURE

Monsieur le président et membres du comité, bonjour,

Je vous remercie de l'opportunité de comparaître devant vous aujourd'hui au sujet du Budget principal des dépenses. Je suis ravie de vous parler du commissariat, de nos réalisations de la dernière année et de ce que nous prévoyons accomplir cette année.

J'aimerais commencer par dire que je suis fière de la façon dont mon équipe a fait preuve d'innovation, de souplesse et de détermination au cours des 14 derniers mois.

Une partie de cette réussite peut être attribuée à la planification réfléchie de notre déménagement en 2019, lors duquel nous avons pris des mesures pour doter notre effectif avec les outils et l'équipement dont il avait besoin pour être moderne et mobile. Cette décision a porté fruit en mars 2020 lorsque nous avons eu besoin de passer soudainement au télétravail.

Par conséquent, mon bureau a pu faire face à son année la plus chargée et s'acquitter des trois volets de mon mandat :

- maintenir le Registre des lobbyistes;
- assurer la conformité à la Loi sur le lobbying et au Code de déontologie des lobbyistes;
- accroître la connaissance du régime de lobbying du Canada parmi les parties prenantes.

REGISTRE DES LOBBYISTES

Je vais tout d'abord vous parler du Registre des lobbyistes.

Lorsque les personnes, les entreprises ou les organisations mènent des activités de lobbying auprès du gouvernement fédéral, elles doivent soumettre un enregistrement public contenant des détails précis sur leurs activités de lobbying. Ils doivent également rendre compte de certaines communications orales et organisées avec des décideurs de haut niveau dans des rapports de communication mensuels.

Dans la dernière année, il y a eu un nombre record d'activités dans plusieurs domaines.

Nous avons connu la moyenne mensuelle la plus élevée de lobbyistes actifs et un nombre record de 6 435 lobbyistes en mars 2021.

Il y a eu 2 457 nouveaux enregistrements, ce qui représente une augmentation de 41 % par rapport à l'exercice précédent.

En ce qui a trait aux rapports de communications mensuels, nous avons aussi observé un record avec un total de 28 919 communications pour l'année.

CONFORMITÉ ET APPLICATION DE LA LOI

Nos activités de conformité ont aussi augmenté : nous avons entamé 28 évaluations préliminaires, soit presque le double des évaluations de l'année précédente.

Au cours du dernier exercice financier, six (6) de mes évaluations préliminaires sont passées à la phase d'enquête et 12 ont été fermées. J'ai suspendu trois (3) enquêtes après les avoir transférées à la GRC. J'ai aussi déposé un rapport d'enquête au Parlement.

À la fin du dernier exercice, nous avons 24 évaluations préliminaires et quatre (4) enquêtes en cours.

SENSIBILISATION

Sur le plan de la sensibilisation nous sommes passés à un modèle complètement virtuel pour mener nos activités. En moyenne, l'équipe a fait une présentation par semaine et elle a atteint plus de 900 parties prenantes.

J'ai aussi participé à plusieurs événements virtuels au niveau international pour présenter l'expérience canadienne en ce qui a trait à la réglementation du lobbying. Comme vous le savez, la *Loi sur le lobbying* et le Code de déontologie des lobbyistes sont considérés par plusieurs autres juridictions comme étant des modèles à suivre.

Bien que la Loi canadienne réussisse à favoriser le lobbying transparent et éthique, il est toujours possible de l'améliorer.

LE COMMISSARIAT

À votre demande, j'ai présenté à ce comité au mois de février un rapport intitulé "*Améliorer la Loi sur le lobbying : recommandations préliminaires*". Ce rapport présente 11 domaines d'amélioration à la Loi qui permettraient de renforcer la transparence, l'équité, la clarté et l'efficacité. Je me réjouis à l'idée de discuter de ces recommandations avec vous.

En novembre dernier, nous avons lancé une consultation publique afin d'obtenir les commentaires des parties prenantes à propos des changements possibles au Code de déontologie des lobbyistes. Mon bureau révisé présentement le Code en vue de consultations ultérieures.

Je prévois présenter un Code de déontologie des lobbyistes révisé à ce comité et en publier la version finale dans la *Gazette du Canada* avant la fin du présent exercice financier.

D'autres initiatives clés pour l'exercice en cours comprennent l'amélioration de la convivialité du Registre des lobbyistes passant par la facilitation de la saisie et de la recherche d'informations. Nous explorerons aussi différents moyens d'améliorer l'efficacité du travail de conformité et des activités de sensibilisation liées à la compréhension de la Loi et du Code en faisant suite aux commentaires des parties prenantes pour aider à cibler les activités de sensibilisation.

Tout ce travail est effectué par une très petite équipe de 28 employés. Il est important de reconnaître que plus souvent qu'autrement, on leur demande d'aller bien au-delà de ce qui est exigé de leur poste.

Mon budget total est d'environ 4,18 millions de dollars, sans compter la contribution au régime d'avantages sociaux des employés. Plus de trois quarts de mon allocation totale est dédiée aux salaires et aux avantages sociaux, ce qui donne un budget opérationnel d'environ 1 million de dollars. Près de la moitié de cette somme est utilisée pour obtenir des services ministériels, comme les services de ressources humaines, auprès d'autres institutions gouvernementales. Le budget du Commissariat n'a pas substantiellement changé depuis 2008.

Ainsi, je me réjouis de vous partager que nous avons reçu une réponse positive à notre demande de financement supplémentaire. Le budget de 2021 a accordé une augmentation totale de 4 millions de dollars au cours des cinq (5) prochaines années pour nous aider à veiller à ce que le Registre des lobbyistes et les systèmes de GI/TI restent modernes, fiables, sécuritaires et accessibles. Cette augmentation servira principalement à embaucher cinq employés de GI/TI.

Je voudrais conclure mes remarques en remerciant chacun des membres de mon équipe. Je tiens à souligner leur dévouement, leur professionnalisme et leur excellence dans l'exécution de notre mandat malgré les défis de la dernière année.

CONCLUSION

Monsieur le Président et membres du Comité, je vous remercie et je suis prête à répondre à vos questions.